

DEMANDE D'AUTORISATION DE LÂCHER DE BALLONS DE BAUDRUCHE

(à transmettre à la mairie au maximum 15 jours avant la date prévue du lâcher)

Mail: urbanisme@ville-nueil-les-aubiers.fr

<u>IDENTITE DU I</u>	<u>DEMANDEUR:</u>		
Pour les personi	nes morales, nom et prénom du rep	résentant légal :	
Code Postal	Commune		
Tél:	Email :		
<u>RENSEIGNEM</u>	ENT CONCERNANT LE LÂCHER	DE BALLONS :	
Motif:			
Nombre de ballo	ons (approximatif) :		
Date du lâcher :		Heure du lâcher :	
	cher : (adresse complète)		
	RESENTE LORS DU LÂCHER DE I	BALLONS :	
(Attention : cet ballons)	te personne devra être joignable e	n permanence sur son téléphone portable tou	t au long du lâcher de
Nom, prénom :			
Portable :			
	Fait à :	le:	
		Signature	

POUR INFORMATION:

- 🔖 Le lâcher de ballons vous sera accordé sous réserve que les conditions ci-après soient respectées :
 - biodégradables,
 - gonflés à l'aide d'un gaz inerte (hélium, mélange air/hélium, mélange azote/hélium) à l'exclusion de tout gaz combustible, de manière à éclater à une hauteur inférieure à 1000 m,
 - constitués d'une enveloppe non réfléchissante pour les radars et d'un volume inférieur à 50 dm 3, sans charge autre qu'une carte de correspondance, et sans partie métallique,
 - lâchés séparément, ou par groupe de 50 au maximum (non liés entre eux), afin de ne pas constituer un danger pour la navigation aérienne,
 - les lâchers de ballons lumineux contenant une LED et des piles qui, une fois abandonnées par leur détenteur constituent un déchet toxique pour l'environnement, sont interdits

Décisions

☐ Autorisation de la D irection de la S écurité de l' A viation C ivile (A défaut, accord tacite sous 15 jours) ☐ Refus (motif) :	Date de la décision : Signature + cachet de la mairie Le Maire, Serge BOUJU
☐ Autorisation du Maire ☐ Refus (préciser le motif) :	